

Image not found or type unknown



Protocole d'accord non respecté

Par **LinC77**, le **15/04/2022** à **10:49**

Bonjour,

Je suis en litige avec mon bailleur car je n'ai pas eu d'eau chaude ni de chauffage pendant 1 mois au cours de cet hiver. Je l'ai donc attaqué en justice. Quand il a su son assignation devant le tribunal, son avocat a redirigé un protocole d'accord avec dédommagement. Ce que j'ai accepté. La requête au tribunal a donc été annulée. Le bailleur avait 1 mois pour me virer l'argent. Sauf qu'il ne l'a toujours pas fait. Que puis je faire ?
merci